

BRÈVES ÉCONOMIQUES PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

N° 15 – du 10 avril au 17 avril 2025

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JERUSALEM, LE CAIRE, TEHERAN, TEL-AVIV)

ZOOM : LE BUDGET 2025 ENFIN ADOPTE EN ISRAËL

La Knesset a adopté fin mars le budget 2025. À l'issue de trois mois sans budget et à quelques jours de la date butoir d'adoption fixée au 31 mars, la Knesset a voté le 25 mars le budget 2025 par une majorité de 66 voix contre 52, assurant ainsi le maintien de la coalition gouvernementale. Le budget s'établit à 756 Mds ILS (environ 180 Mds EUR), dont 619,6 Mds ILS hors service de la dette, en hausse de 21% par rapport à 2024, le portant à son plus haut montant historique. Il vise un objectif de déficit budgétaire à 4,9% du PIB. Les dépenses prévues sont particulièrement élevées pour la défense, premier poste budgétaire (110 Mds ILS) et comblent par ailleurs la plupart des demandes des partis de la coalition.

LE CHIFFRE A RETENIR
180 Mds EUR
MONTANT DU BUDGET 2025

Les postes de dépenses de la défense et de la sécurité absorbent une part importante des ressources publiques.

Le budget 2025 a été adopté dans un climat économique dégradé avec une dette publique en hausse (68 % du PIB fin 2024 contre 62 % fin 2023) et un taux de croissance plus modeste (0,9 % en 2024 contre 2 % en 2023 et 6,5 % en 2022). Le cadre budgétaire fixe un objectif de déficit à 4,4 % du PIB, avec une réserve de 4 Mds ILS en cas d'escalade sécuritaire qui le porterait alors à 4,9 %. Le premier poste de dépenses est celui de la défense (110 Mds ILS), en hausse de 67 % par rapport au budget initial de 2024, mais dont le montant reste 28 % inférieur aux dépenses totales enregistrées en 2024 (149,5 Mds ILS), suite aux trois budgets rectificatifs votés par le gouvernement. Il est suivi par le budget du ministère de l'Éducation, auquel sont alloués plus de 92 Mds ILS et par le budget du ministère de la Santé à 59 Mds ILS. Le budget de la Sécurité sociale s'élève à 61 Mds ILS, 25 Mds ILS sont transférés au ministère de la Sécurité nationale et 25 Mds ILS attribués aux pensions et indemnités.

Des mesures d'austérité et d'ajustement fiscal sont prévues pour financer ces dépenses exceptionnelles.

Le gouvernement israélien a acté une réduction transversale de 5 % des dépenses civiles (touchant à la fois la santé, l'éducation et les services sociaux), la hausse de la TVA de 17 % à 18 %, l'augmentation des cotisations sociales notamment à l'assurance nationale, le maintien des tranches d'impôts sur le revenu et un gel des salaires dans le secteur public. L'opposition a critiqué l'alourdissement du fardeau fiscal, alors que la charge supplémentaire est estimée à 7 000 ILS par an pour un ménage moyen ; elle a alerté sur le risque que fait peser à long terme l'augmentation des dépenses de défense sur l'économie et la société israélienne. La Banque Centrale s'inquiète d'un ratio dette/PIB qui stagnerait à haut niveau voire augmenterait jusqu'à 72% du PIB, ce qui enverrait un signal négatif aux marchés et aux agences de notation.

Les intérêts des partis de coalition sont préservés, au détriment des moteurs de croissance. Les fonds de coalition ont été sanctuarisés (5,4 Mds ILS) et les ministères jugés inutiles par le département du budget du Ministère des Finances fin 2024 n'ont pas été fermés. Certes, le gouvernement prévoit parallèlement une augmentation des dépenses consacrées aux infrastructures (transport, construction, énergie et eau), portées à 46,5 Mds ILS, soit 7,5% du budget net (environ 1,8% du PIB) contre 38,5 Mds ILS en 2024 mais cet effort est jugé insuffisant alors que l'État hébreu doit rattraper son retard en la matière. Par ailleurs, le budget 2025 ne propose ni des mesures ambitieuses pour stimuler les moteurs de la croissance économique ni des réformes des services publics, du marché du travail ou de la fiscalité (sur le fond). Il convient de noter toutefois l'initiative du Ministre des Finances pour lutter contre l'économie souterraine à travers la numérisation totale du système fiscal. L'économie souterraine est estimée à 19% du PIB en Israël contre 12% en moyenne pour l'OCDE.

Service Économique de Tel Aviv

ÉGYPTÉ

1. HAUSSE SIGNIFICATIVE DES TRANSFERTS DE FONDS DES TRAVAILLEURS ÉGYPTIENS VIVANT À L'ÉTRANGER

Selon la Banque centrale d'Égypte, les transferts en provenance des travailleurs égyptiens vivant à l'étranger ont augmenté de 83,2% en glissement annuel en janvier 2025 pour atteindre 2,9 Mds USD, un niveau inédit pour un mois de janvier. De même, sur les sept premiers mois de l'année fiscale en cours (juillet 2024 à janvier 2025), ces transferts ont augmenté de 81% en glissement annuel, pour atteindre 20 Mds USD. Cette tendance illustre la confiance retrouvée dans les canaux de change officiels de l'Égypte, dans le sillage de la mise en œuvre d'un régime de change flottant.

2. NOUVELLE HAUSSE DES PRIX DU CARBURANT

Le gouvernement égyptien a annoncé, le 10 avril, une augmentation des prix des carburants, la première de 2025 après trois hausses successives en 2024. Les autorités poursuivent ainsi leurs efforts de réduction progressive des subventions au secteur énergétique, engagement clé dans le cadre du programme FMI. Les hausses ont été comprises entre 11,76% et 14,81% selon les carburants. Le prix du diesel, carburant le plus utilisé dans le pays, a été relevé à 15,50 EGP/litre (0,25 EUR) et les prix de l'essence jusqu'à 19 EGP (0,32 EUR). Le prix de la bonbonne de gaz butane, source énergétique essentielle pour les ménages démunis, a également augmenté de 33%, à 200 EGP. Malgré ces hausses, les subventions continuent de représenter un coût important pour les finances publiques, estimé à 10 Mds EGP (198 M USD) par mois au 1^{er} trimestre 2025 selon le ministre du Pétrole et des Ressources minières.

3. PRISE DE PARTICIPATION DE CMA CGM DANS LE PORT SEC D'OCTOBRE

Le 14 avril, CMA CGM a annoncé dans un [communiqué](#) l'acquisition de 35% du capital du Port Sec du 6 Octobre, dans le cadre de la signature d'un accord de partenariat. Cette prise de participation deviendra effective après l'obtention de l'ensemble des autorisations réglementaires requises. Pour rappel, cette plateforme logistique et ferroviaire mise en service en novembre 2023 a été construite et est exploitée par le groupe égyptien Elsewedy Electric, en collaboration avec la General Authority for Land and Dry Ports. Il s'agit du premier projet mis en œuvre selon un modèle de partenariat public-privé dans le pays. Ce partenariat avec CMA CGM vise à optimiser l'efficacité des opérations, notamment par l'établissement de liaisons

ferroviaires régulières entre les ports d'Alexandrie et d'Aïn Sokhna et la région du Grand Caire. Il s'inscrit pleinement dans la stratégie nationale de développement des corridors logistiques, reliant les centres de production aux principaux ports du pays. Déjà actif dans l'exploitation de terminaux portuaires à Alexandrie et à Aïn Sokhna, CMA CGM renforce ainsi significativement sa présence en Égypte.

4. CREATION DE DEUX ZONES INDUSTRIELLES DEDIEES AU SECTEUR TEXTILE A MINYA ET FAYOUM

Le 12 avril, le Vice-Premier ministre en charge du développement industriel et ministre des Transports, Kamel el-Wazir, a annoncé la création de [deux zones industrielles spécialisées dans le secteur textile](#), situées à Minya et Fayoum. Ces projets ont pour objectif d'attirer, à terme, jusqu'à 3 Mds USD d'investissements privés. Pour rappel, l'industrie textile constitue un secteur stratégique pour l'économie égyptienne : elle représente environ 3,5% du PIB, 25% de la production industrielle nationale et 12% des exportations en 2022. L'Égypte s'impose ainsi comme une plateforme clé dans les stratégies de nearshoring mises en place par les grands groupes internationaux. Dans cette dynamique, le gouvernement a identifié le secteur comme prioritaire dans le cadre d'un désengagement progressif de l'État, en vue de stimuler l'investissement privé. L'exécutif affiche des ambitions élevées pour la filière, avec pour objectif de porter les exportations textiles à 11,5 Mds USD d'ici 5 ans, soit près de quatre fois leur niveau actuel.

IRAK

1. LANCEMENT DU PROJET THALES DE SYSTEME BIOMETRIQUE D'IDENTIFICATION CRIMINELLE

Le ministre de l'Intérieur, Abdul Amir Al-Shimmari, a présidé mi-avril une cérémonie de lancement du projet de système biométrique d'identification criminelle remporté par Thales en octobre 2024. Le contrat de 51 M USD a une durée d'exécution de 12 mois et des prestations de formation et de soutien technique pendant cinq ans. Ce système vient renforcer les capacités opérationnelles des autorités irakiennes dans la lutte contre le terrorisme, le trafic de drogues et le crime organisé par l'utilisation des dernières technologies de données biométriques et de reconnaissance faciale.

IRAN

1. LE CONSEIL DE DISCERNEMENT N'A PAS STATUE SUR LES DEUX CONVENTIONS EXIGÉES PAR LE GAFI

Le 16 avril dernier, le Conseil de discernement aurait dû statuer définitivement sur l'adoption des conventions CFT et de Palerme, exigées par le GAFI comme préalable pour envisager de retirer l'Iran de sa liste noire. Cette réunion, tenue en présence des trois chefs des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, n'a cependant pas abouti. Ces discussions ont lieu dans le contexte particulier des négociations en cours avec les Etats-Unis sur un possible nouvel accord sur le nucléaire. Le Conseil a toutefois annoncé qu'il rendrait sa décision lors de sa prochaine réunion, a priori prévue la semaine prochaine.

2. LA SECURITE ALIMENTAIRE MENACEE PAR LES PENURIES D'ELECTRICITE

Selon la Chambre de commerce d'Iran, depuis la mi-avril, des coupures d'électricité quotidiennes de 2 à 4 heures affectent les pompes utilisées pour l'irrigation dans de nombreuses régions du pays. Ces interruptions ont causé d'importants dommages aux cultures et aux équipements agricoles. Dans certaines zones proches des habitations, les pompes sont coupées deux fois par jour, l'électricité y étant rationnée à la fois pour la consommation domestique et agricole. Le secteur des cultures sous serre est également fortement touché : la chaleur excessive causée par les coupures met en péril les productions sensibles. L'année dernière, plus de 40% de la production de pistaches avait été perdue en raison de ces interruptions, sans qu'aucun plan concret n'ait été mis en place pour indemniser les agriculteurs. Enfin, d'après le ministre de l'Énergie, la grave sécheresse que connaît le pays a entraîné un dysfonctionnement d'une grande partie des centrales hydroélectriques, faisant craindre une aggravation de la crise énergétique – déjà patente – à l'approche de l'été. En l'absence de solutions durables, ces coupures constituent une menace sérieuse pour la sécurité alimentaire à long terme.

3. DETERIORATION DU MARCHE DU TRAVAIL

Selon le Centre national des statistiques, le taux de chômage à l'hiver 2025 serait passé à 7,8% contre 8,6% l'année précédente. Cela pourrait, à première vue, sembler indiquer une amélioration du marché du travail. Cependant, la baisse simultanée de 0,7 points de pourcentage du taux de population active (passant de 40,8% à 40,1%) révèle une autre réalité. Depuis l'année 2020/2021, le chômage et le taux de population active suivent simultanément une tendance baissière, ce qui pourrait témoigner d'un accroissement du phénomène de « travailleurs découragés » chez une partie de la population, incapable de trouver un emploi. Par ailleurs, la baisse

continue des salaires réels (ajustés de l'inflation), combinée aux difficultés liées aux sanctions — notamment l'approvisionnement en matières premières, l'accès aux devises, ainsi que la politique commerciale et monétaire de l'État — a également détérioré la situation pour les employeurs.

ISRAËL

1. LE GOUVERNEMENT ECARTE LE FOURNISSEUR CHINOIS DU MATERIEL ROULANT DE LA LIGNE BLEUE POUR LE TRAMWAY DE JERUSALEM

La veille de la semaine de Pessah, l'État israélien a bloqué un accord d'achat de rames pour la ligne bleue du tramway de Jérusalem auprès de l'entreprise chinoise CRRC, d'une valeur d'environ 2 Mds ILS (environ 480 M EUR). La cérémonie de signature a été annulée. Ce blocage s'inscrit dans un contexte de tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine, alors que CRRC figure sur la « liste noire » américaine des « entités identifiées comme des sociétés militaires chinoises ». Cette décision risque d'entraîner des retards supplémentaires pour la ligne bleue de 31 km de long, dont l'ouverture a déjà été reportée au-delà de 2030. Le projet fait face à plusieurs difficultés, notamment le départ des précédents partenaires, le Polonais Pesa et l'Espagnol Comsa, en raison des risques accrus liés au contexte de guerre. Le ministère des Finances a confirmé que le processus d'appel d'offres se poursuivait et que la question du fournisseur des rames serait tranchée ultérieurement par un processus distinct, après évaluation des considérations politiques et financières.

2. LES ACHATS D' ACTIONS PAR LES INVESTISSEURS ETRANGERS EN HAUSSE A LA BOURSE DE TEL-AVIV

D'après le département de recherche de la Bourse de Tel-Aviv (TASE), les investisseurs étrangers affluent massivement sur le marché israélien depuis le début de l'année 2025. Ils ont notamment acheté pour plus de 900 M ILS d'actions depuis début avril, dont 800 M ILS en seulement trois jours après l'annonce du plan tarifaire de Donald Trump. Depuis le mois de janvier 2025, les investisseurs étrangers ont acquis des actions pour un total de 5,2 Mds ILS, soit un niveau record sur les cinq dernières années. Ce renversement de tendance est particulièrement significatif alors qu'ils avaient vendu pour 1,3 Md ILS d'actions en 2024 et pour plus de 9 Mds ILS d'actions en octobre 2023. Leurs derniers investissements se concentrent principalement sur les actions bancaires (2,6 Mds ILS) et sur les titres d'Elbit Systems et NICE Systems (1,8 Md ILS).

3. HAUSSE DE 7,5% DES PRIX DES LOGEMENTS EN UN AN

D'après le Bureau Central des Statistiques, l'indice des prix des logements a augmenté de 7,5% entre janvier-février 2024 et janvier-février 2025. Les prix ont augmenté de 11,7% dans le nord, 9,7% à Tel Aviv, 8,8% à Haïfa, 6,8% à Jérusalem et 3,8% dans le centre. Les prix des appartements neufs ont augmenté de 6,4% au cours de l'année écoulée.

JORDANIE

1. HAUSSE DES REVENUS DE LA SYRIAN-JORDANIAN FREE ZONE COMPANY AU T1 2025

Les revenus de la Syrian-Jordanian Free Zone Company auraient augmenté de +780% au cours du premier trimestre de 2025 en glissement annuel (g.a.), du fait, entre autres, de la signature de 88 nouveaux contrats d'investissement. Plus de 800 investisseurs seraient également dans l'attente de leur approbation pour commencer à investir et opérer dans la zone. Pour rappel, la Syrian-Jordanian Free Zone Company a été établie en 1975 et est responsable de la Syrian-Jordanian Free Zone, situé à côté du poste frontière de Jaber. La zone avait été fermée entre 2015 et n'a réouvert qu'en décembre 2021.

2. L'INFLATION ATTEINT +2,02% AU T1 2025

Selon le Département des Statistiques (DoS), l'indice des prix à la consommation (IPC) a enregistré une hausse de +2,02% en glissement annuel (g.a) au T1 2025 et de +1,64% au mois de mars 2025. L'inflation au T1 2025 a principalement été tirée par l'augmentation des prix des catégories : « effets personnels » (+17,98%), « tabac et cigarettes » (+12,68%), « viandes et volailles » (+6,56%), « épices et additifs alimentaires » (+5,33%) et « culture et divertissement » (+5,14%).

LIBAN

1. NOUVELLE DETERIORATION DES INDICATEURS MICROECONOMIQUES

Le Purchasing Managers' Index (PMI), qui fournit une estimation du climat des affaires au Liban, s'est replié de 50,5 points en février à 47,6 points en mars, soit son niveau le plus bas depuis octobre 2024 (45 points). Cette dégradation semble suggérer un ralentissement de l'activité après plusieurs mois d'amélioration ayant suivi l'annonce du cessez-le-feu le 27 novembre. La baisse concerne notamment le sous-indice des commandes à l'export, qui a été ramené de 50,4 points en février à 46,2 points en mars, dans un contexte sécuritaire régional toujours

instable. En parallèle, le trafic de passagers à l'aéroport de Beyrouth, qui fournit une indication des flux de la diaspora dont dépend fortement l'économie libanaise, a connu une légère baisse de -1,3% au 1er trimestre 2025 par rapport au 1er trimestre 2024 (et de -8% par rapport au 1er trimestre 2023).

2. LE CONSEIL DES MINISTRES ADOPTE LE PROJET DE LOI SUR LA RESOLUTION BANCAIRE

Le Conseil des ministres a approuvé le 12 avril le projet de loi sur la résolution bancaire, qui vise à créer une commission spéciale de résolution permettant de faire appliquer les réglementations prudentielles et de prévoir en cas de manquement des opérations de résolution ou de liquidation ordonnée. Les décisions de cette commission seront notamment prises à la lumière des résultats d'audits indépendants supervisés par la commission de contrôle des banques et dans le cadre des modalités qui seront décidées par le Gouvernement dans son plan – à venir – de répartition des pertes (projet de loi dit « gap resolution law »). En parallèle, les commissions parlementaires jointes ont adopté le 16 avril le projet de loi sur la levée du secret bancaire. Cette réforme devrait faciliter un processus transparent de restructuration bancaire et de compensation des dépôts. Le texte permet notamment aux institutions concernées directement par la restructuration bancaire (comme la commission de contrôle des banques et l'Institut national de garantie des dépôts) d'avoir accès aux informations bancaires et autorise une rétroactivité sur une période de dix ans. Le FMI avait recommandé aux autorités libanaises d'assurer le vote au Parlement de ces deux projets de lois (secret bancaire et résolution bancaire) afin de donner un gage de crédibilité en vue des négociations à venir.

3. LA FAO ESTIME A 263 M\$ LES BESOINS DE RELEVEMENT DU SECTEUR AGRICOLE

La FAO a publié le 11 avril un [rapport](#) évaluant, sur la période allant d'octobre 2023 à novembre 2024, l'impact de la guerre sur le secteur agricole libanais. Les pertes sectorielles sont estimées à 586 M\$, avant tout dans les cultures (91% du total, essentiellement les olives et citrons) et dans une moindre mesure le bétail (7% du total, avec notamment la perte de 2,2 M de volailles). Les dommages sectoriels sont évalués à 118 M\$ et se concentrent dans les cultures (41%), le bétail (41%) et les forêts (17%, avec notamment la destruction de 5000 ha). Au plan géographique, le Sud Liban concentre 93% des pertes et dommages, contre 6% pour la Bekaa. Les besoins financiers nécessaires au redressement du secteur agricole

sont estimés à 263 M\$, dont 95 M\$ pour 2025-2026. A titre de comparaison, la Banque mondiale estime dans son rapport RDNA publié en mars que le secteur agricole a subi des pertes de 742 M\$, des dommages de 79 M\$ et que l'effort de reconstruction et de relèvement s'élève à 165 M\$.

SYRIE

1. LE MANQUE DE LIQUIDITES ET LA BAISSÉ DES DROITS DE DOUANE ATTENUENT L'INFLATION

En décembre 2024, le taux d'inflation mensuel aurait été de 15,1% suite aux décisions des nouvelles autorités de lever les subventions sur le diesel et l'essence et de multiplier par dix le prix du pain subventionné. Si l'inflation des coûts de transport a été de 45%, cette décision n'aurait eu qu'un impact limité sur le coût des autres biens. Ainsi, les prix des biens et services auraient baissé sur une base mensuelle de 8,7% en janvier et de 8% en février.

Parmi les facteurs permettant d'expliquer cette évolution figure l'afflux de produits turcs, qui ont bénéficié du régime de quasi-libre-échange en vigueur à Idlib pour accéder au marché syrien. Les prix de nombreux biens et intrants importés restent inférieurs à ce qu'ils étaient sous le régime. De plus, plusieurs taxes ou droits de douane ont été temporairement suspendus ou réduits. A cela s'ajoute une pénurie de liquidités, ce qui limite la perception de salaires dans le secteur public. Dans le secteur privé, les entreprises et les salariés ont des difficultés à retirer de l'argent des banques. Cette situation a entraîné une baisse de la demande et une contraction des prix. Cette raréfaction de la liquidité a conduit à une appréciation de la livre syrienne sur le marché des changes, ce qui a entraîné une contraction des coûts des importations, contribuant à une baisse de l'inflation.

PRINCIPAUX INDICATEURS DES PAYS DE LA ZONE

	SOURCE	ÉGYPTE	IRAK	IRAN	ISRAËL	JORDANIE	LIBAN	TP	SYRIE
POPULATION (MILLIONS) – 2024	FMI / WEO	107	44	87	10	11	5,8 **	5,5 *	21 **
PIB (Mds USD) – 2024 ^E	FMI / WEO	380	264	434	528	53	23 **	17 *	6,2 **
PIB / HAB. (USD) – 2024 ^E	FMI / WEO	3542	5947	5013	53111	4682	3931 **	3181 *	295 **
CROISSANCE PIB REEL (%) – 2024 ^E	FMI / WEO	2,7	0,1	3,7	0,7	2,3	-5,7 **	-5,4 *	-1,5 **
SOLDE BUDGETAIRE (% PIB) – 2024 ^E	FMI / WEO	-10,1	-5	-3,1	-9	-8,4	0 **	-1 *	-8 **
DETTE PUBLIQUE (% PIB) – 2024 ^E	FMI / WEO	91	46	35	68	91	158 **	50 *	n/a
RATING COFACE 2024	COFACE	C	E	E	A4	C	D	n/a	n/a
INFLATION MENSUELLE EN G.A. (%)	STATISTIQUES OFFICIELLES	26,4	3,1	31,2	3	2	16	60	100 **
PMI MENSUEL	STATISTIQUES OFFICIELLES	49,0	n/a	43,9	47,4	n/a	48,8	n/a	n/a
EXPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2024	DOUANES FRANÇAISES	1792	426	255	1714	306	426	28	29
IMPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2024	DOUANES FRANÇAISES	1158	1949	48	1386	43	92	4	6

* = DONNEES FMI 2023 - ** = DONNEES BANQUE MONDIALE 2024 (E)

AGENCE DE NOTATION COFACE - ESTIMATION DU RISQUE DE CREDIT MOYEN DES ENTREPRISES D'UN PAYS
A1 TRES FAIBLE / A2 PEU ELEVE / A3 SATISFAISANT / A4 CONVENABLE / B ASSEZ ELEVE / C ÉLEVE / D TRES ELEVE / E EXTREME

LA DIRECTION GENERALE DU TRESOR EST PRESENTE DANS PLUS DE 100 PAYS A TRAVERS SES SERVICES ECONOMIQUES

POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE BEYROUTH

REDACTION : SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE BEYROUTH

POUR VOUS ABONNER : beyrouth@dgtrésor.gouv.fr